

ANNEXE 2

Déclaration d'intermédiaire pour les personnes morales

Nom de l'entreprise (personne morale/entité)

Adresse de l'entreprise (incluant n° de téléphone, fax, adresse électronique, site Internet) :

(ci-après : « l'entreprise »)

Prénom(s) et nom(s) de l'individu dûment autorisé à représenter l'entreprise susmentionnée (personne morale/entité)

(Remarque : chaque individu agissant au nom de l'entreprise doit remplir une Déclaration d'intermédiaire distincte)

Je soussigné, _____
(Prénom(s), nom(s) de l'individu représentant la personne morale/entité)
dûment autorisé à représenter l'entreprise

DÉCLARE PAR LA PRÉSENTE :

1. déclare que l'entreprise que je représente s'engager à respecter et à se conformer aux dispositions obligatoires de la législation nationale et internationale, y compris celles concernant la médiation, lorsqu'elle exerce ses activités d'intermédiaire. En outre, je déclare que l'entreprise que je représente et moi-même nous engageons à nous conformer aux Statuts et règlements de la Fédération Togolaise de Football, des confédérations et de la FIFA dans le cadre de mes activités d'intermédiaire.

2. Je déclare ne pas occuper actuellement de fonction d'officiel au sens du point 11 de la section « Définitions » des Statuts de la FIFA et affirme que je n'occuperai pas de telle fonction dans un avenir proche et prévisible.

3. Je déclare avoir une réputation irréprochable et je confirme en particulier n'avoir jamais été condamné à une quelconque peine pénale ni avoir été reconnu coupable d'un quelconque délit pénal à caractère financier ou violent.

4. Je déclare que l'entreprise que je représente et moi-même n'avons pas de relation contractuelle avec des ligues, des associations, des confédérations ou avec la FIFA pouvant potentiellement générer un conflit d'intérêts. En cas d'incertitude, tout contrat pertinent sera divulgué. Je reconnais que l'entreprise ne peut en aucun cas laisser entendre, directement ou indirectement, qu'une telle relation contractuelle avec toute ligue, association, confédération ou la FIFA existe au regard de mes activités d'intermédiaires.

5. Je déclare, conformément à l'art. 8, al. 4 du Règlement de la Fédération Togolaise de Football sur la collaboration avec les intermédiaires, que l'entreprise que je représente et moi-même ne pouvons accepter de paiement devant être effectué par un club en faveur d'un autre club dans le cadre d'un transfert, tel qu'une indemnité de transfert, une indemnité de formation ou des contributions de solidarité.

6. Je déclare, conformément à l'art. 8, al. 8 du Règlement de la la Fédération Togolaise de Football sur la collaboration avec les intermédiaires, que l'entreprise que je représente et moi-même ne pouvons accepter de paiement de toute partie si le joueur concerné est mineur au sens du point 11 de la section « Définitions » du Règlement du Statut et du Transfert des Joueurs de la FIFA.

7. Je déclare que l'entreprise que je représente et moi-même ne pouvons participer, directement ou indirectement – ou être associés de quelque manière que ce soit –, à des paris, jeux d'argent, loteries et autres activités ou transactions analogues en relation avec des matches de football. L'entreprise que je représente et moi-même ne pouvons jouer un rôle – actif ou passif – dans les sociétés, entreprises, organisations, etc. qui encouragent, communiquent, organisent ou gèrent de telles activités ou transactions.

8. Au nom de l'entreprise que je représente, je consens, conformément à l'art. 7, al. 1 du Règlement de la Fédération Togolaise de Football sur la collaboration avec les intermédiaires, à ce que l'association concernée obtienne toutes les informations concernant tout paiement de quelque nature que ce soit qui m'est effectué par un club ou un joueur pour mes services d'intermédiaire.

9. Au nom de l'entreprise que je représente, je consens, conformément à l'art. 7, al. 1 du Règlement de la Fédération Togolaise de Football sur la collaboration avec les intermédiaires, à ce que les ligues, les associations,

les confédérations ou la FIFA obtiennent, si nécessaire, dans le cadre de leurs enquêtes, tous les contrats, accords et registres relatifs à mes activités en tant qu'intermédiaire. De même, je consens à ce que les organes susmentionnés obtiennent toute autre documentation pertinente de toute autre partie conseillant, facilitant ou prenant part de manière active aux négociations dont l'entreprise que je représente est responsable.

10. Au nom de l'entreprise que je représente, je consens, conformément à l'art. 7, al. 3 du Règlement de la Fédération Togolaise de Football sur la collaboration avec les intermédiaires, à ce que l'association concernée détienne et traite toute donnée à des fins de publication.

11. Au nom de l'entreprise que je représente, je consens, conformément à l'art. 10, al. 2 du Règlement de la Fédération Togolaise de Football sur la collaboration avec les intermédiaires, à ce que la Fédération Togolaise de Football publie et informe la FIFA de toute sanction disciplinaire prise à l'encontre de l'entreprise que je représente

12. Je suis pleinement conscient, et j'accepte que cette déclaration soit mise à la disposition des membres des organes compétents de la Fédération Togolaise de Football.

13. Remarques et observations pouvant revêtir un éventuel intérêt :

J'effectue cette déclaration de bonne foi, et je confirme que l'authenticité de celle-ci est basée sur les informations et preuves actuellement à ma disposition.

J'accepte que l'association concernée soit en droit d'entreprendre autant de vérifications que nécessaire afin de vérifier l'authenticité des informations contenues dans la présente déclaration. Je reconnais également qu'en soumettant cette déclaration, je m'engage à immédiatement notifier à la Fédération Togolaise de Football tout changement concernant les informations susmentionnées.

(Lieu et date)

(Signature)